



Police

BULLETIN DE MOBILITE

Contrôles radar :

Notre Lidar a été positionné rue de Visé. La vitesse est limitée à 50 km/h à cet endroit.

Travaux / chantiers :

- Des travaux d'entretien et de modernisation de la liaison A602/E25-E40 (Tunnel de Cointe) du 15/04 au 19/04, de nuit.

Les fermetures nocturnes portent sur les deux sens de circulation entre l'échangeur n°35 "Avroy-Laveu" et l'échangeur n°39 "Chênée" les nuits suivantes:

- du lundi 15/04 au mardi 16/04 ;
- du mardi 16/04 au mercredi 17/04 ;
- du mercredi 17/04 au jeudi 18/04 ;
- du jeudi 18/04 au vendredi 19/04.

Pendant ces nuits, la liaison sera totalement coupée à la circulation, dans les 2 sens, de 22h (fermeture progressive des accès dès 20h30) à 6h (réouverture progressive dès 5h).

Les déviations habituelles sont mises en place via l'A604, itinéraires S1 et S20.

Secteur 1 (Avroy, Centre, Outremeuse) :

- Le carrefour formé par la place du Marché, la rue du Pont et la rue de Mineurs est complètement fermé à la circulation du 15/04 au 03/05 dans le cadre des travaux du Tram.

Les rues du Pont et des Mineurs sont fermées à leur jonction avec la zone de chantier mais restent accessibles à la circulation locale.

Une déviation est organisée via les rues de la Boucherie, Potiérue, Feronstrée et Velbruck.

- Des travaux de nuit vont entraîner la fermeture temporaire de la Batte et du quai de Maestricht du 16/04 au 19/04, de 20h à 6h30.

La zone de chantier sera située quai de la Batte et quai de Maestricht. Les quais seront temporairement inaccessibles aux véhicules automobiles les nuits du MARDI 16 AVRIL au VENDREDI 19 AVRIL de 20h à 6h30. En venant de Liège, une déviation sera mise en place via le pont Kennedy et la rive droite. En





Police

venant de Herstal, une déviation sera mise en place via la place des Déportés, le pont Saint-Léonard et la rive droite. Tout sera mis en œuvre pour réduire les nuisances sonores au maximum.



Secteur 2 (Avroy, Guillemins, Laveu, Sclessin) :

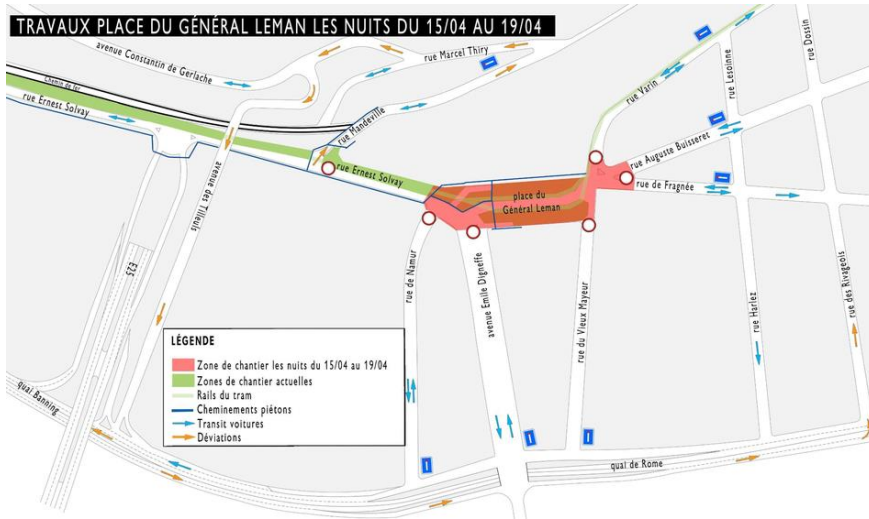
- Des travaux de nuit vont entraîner la fermeture temporaire de la place du Général Leman, du 15/04 au 19/04, de 23h à 6h.

La zone de chantier sera située place du Général Leman. Celle-ci sera temporairement inaccessible aux véhicules automobiles les nuits du LUNDI 15 AVRIL au VENDREDI 19 AVRIL de 23h à 6h. La circulation reviendra à la normale dès le lendemain à 6h du matin. Les rues rejoignant la place du Général Leman seront mises en voie sans issue vers la place. En venant de la rue Ernest Solvay, une déviation sera mise en place via la rue Mandeville et le pont des Tilleuls et/ou via le quai Banning et le quai de Rome. Tout sera mis en œuvre pour réduire les nuisances sonores au maximum.





Police



- Des travaux se déroulent avenue Rogier, du 15/04 au 16/04.

La nuit du lundi 15 avril de 23h à 6h

La zone de chantier sera située sur le tronçon de l'avenue Rogier entre la rue Lebeau et le boulevard Piercot. Il ne sera temporairement plus possible de continuer tout droit vers le boulevard d'Avroy. La rue Forgeur sera mise en voie sans issue vers l'avenue Rogier. Une déviation sera mise en place via l'avenue des Croix du Feu, le boulevard Frère-Orban et le boulevard Piercot. Tout sera mis en œuvre pour réduire les nuisances sonores au maximum.



La journée du mardi 16 avril de 6h à 16h30

La zone de chantier sera située sur le tronçon de l'avenue Rogier entre le boulevard Piercot et l'avenue Maurice Destenay. Le boulevard Piercot sera temporairement mis en voie sans issue vers l'avenue



Police de Liège



Rogier. Une déviation sera mise en place via le boulevard Piercot, le boulevard Frère-Orban et l'avenue Maurice Destenay.



- Des travaux ont débuté sur la rampe du pont d'Ougrée ce 13/03/24 (jusqu'au 18/04/24). La zone de chantier est située sur la rampe du pont d'Ougrée, du côté de la rue Ernest Solvay. En venant de Seraing, il n'est plus possible de continuer tout droit sur la rue Ernest Solvay. Une déviation est mise en place via la rue de la Centrale et le quai Vercour.





Police

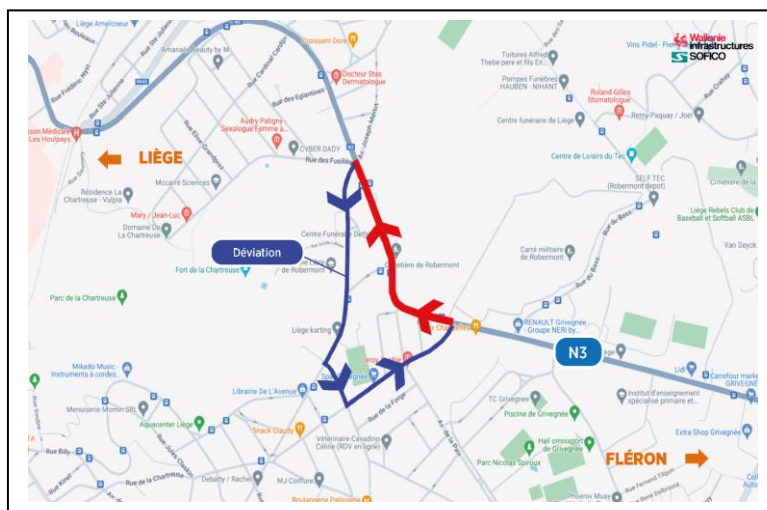
Secteur 3 (Bressoux, Droixhe, Grivegnée Haut, Jupille, Wandre) :

- Dès ce 21/03, jusqu'au 02/05/24, une nouvelle phase de travaux prend place sur la N3 (rue de Herve à Robermont), dans le tronçon compris entre le carrefour avec la rue des Fortifications et celui avec la rue Fraischamps. Pendant les travaux, la circulation n'est maintenue que dans le sens descendant, sur une seule bande de circulation.

Dans le sens montant, une déviation est organisée par les rues des Fortifications, des Labours (dont le sens de circulation est inversé) et Fraischamps.

Le chantier est entré dans sa deuxième phase, sur le côté Grivegnée. Les axes perpendiculaires sont fermés à la circulation au départ de la rue de Herve.

Pensez à éviter ce secteur pour le simple transit!



- **E25/A25 : transformation de l'autoroute en boulevard urbain entre le pont-barrage de Monsin et le pont Atlas.**

Nouvelle phase (du 08/01 à 07/24) :

- Une bande est maintenue en direction de Liège.
- Deux bandes sont maintenues en direction de Visé-Maastricht.
- Les axes perpendiculaires à l'avenue Georges Truffaut (rues Nicolas Goblet et Nicolas Kinet) sont à nouveau accessibles !
- Un Lidar sera régulièrement présent pour faire respecter la vitesse maximum autorisée dans les deux sens : 50 km/h.





Police

- La rue de Grivegnée est en prolongation de travaux jusqu'au 17/05/24 sur toute sa longueur. Elle est complètement fermée à la circulation. Des déviations locales sont mises en place, notamment par l'avenue des Côteaux et la rue Edouard Marcotty pour permettre de poursuivre sa route.

- Dès ce 07/08/23 jusqu'à 2024, des travaux ont lieu rue de la Forêt. La circulation est neutralisée depuis le carrefour Campagne de la Xhavée/rue de la Forêt/rue de Rabosée/rue Tesny. Une partie importante de la rue de la Forêt dépendant de la commune de Blegny et pour lequel cette administration a marqué son accord. Le carrefour précité reste ouvert. La rue de la Forêt dans son tronçon compris entre la rue de Visé et la zone de chantier est placée en voie sans issue et limitée à la seule circulation locale. L'itinéraire de déviation principal renvoie la circulation depuis la rue de Visé vers les rues suivantes : - Sur Liège : rue Charlemagne, rue Commandant Duchesne, rue Auguste Ponson, rue Jean Hermesse, rue du Couvent, - Sur Blegny : rue Emile Vandervelde, rue Hubert Delfosse, Route de Parondvaux, rue Mosty, rue Haute Saive et Campagne de la Xhavée jusqu'au carrefour Campagne de la Xhavée/rue de la Forêt/rue de Rabosée/rue Tesny.

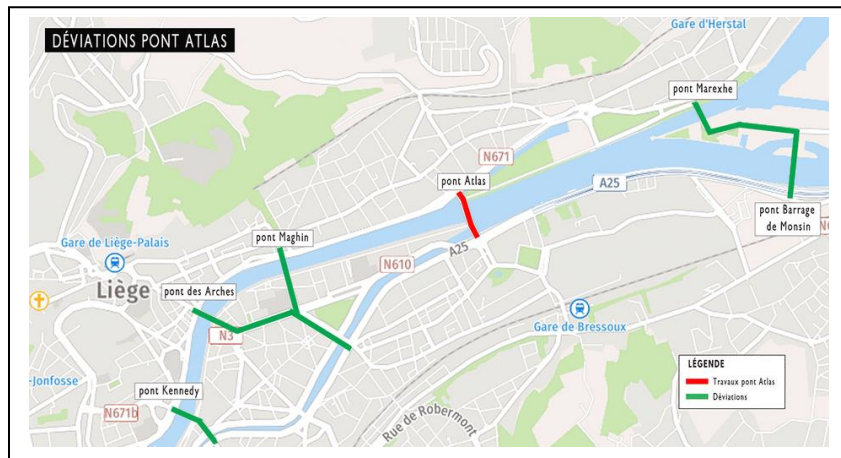
- Fermeture complète du Pont Atlas à la circulation des véhicules. A partir de ce lundi 09/01 (jusqu'au

01/05/24 ATTENTION PROLONGATION), le Pont Atlas sera fermé à la circulation (les piétons et vélos sont toujours autorisés) dans les deux sens pour permettre la fin des travaux du futur Tram à cet endroit.





Police



Venant de Coronmeuse et Herstal, une déviation est proposée via le pont Marexhe pour rejoindre le Pont-Barrage et poursuivre sa route sur la rive droite.

Venant du quartier St-Léonard, une déviation est proposée via les ponts St-Léonard et de Bressoux pour rejoindre la rive droite.

Venant du centre, une déviation est proposée via les ponts Kennedy et des

Arches puis par les ponts de Bressoux et d'Amerscoeur pour poursuivre sa route sur la rive droite.

Secteur 4 (Grivegnée-bas, Chênée, Longdoz-Vennes-Fétinne, Angleur) :

- Du 03/04 au 26/04, des travaux d'asphaltage sont prévus rue des Grands Prés à Chênée (à hauteur du n°85). Ces travaux se déroulent entre 9h et 15h30 et pourront entraîner un passage alterné dans les deux sens, avec quelques ralentissements possibles à la clé.

- Du 03/04 au 26/04, des travaux d'asphaltage sont prévus quai Henri Borguet (entre le carrefour avec la rue de la Station et le n°12). Ces travaux se déroulent entre 9h et 15h30 et pourront entraîner un passage alterné dans les deux sens, avec quelques ralentissements possibles à la clé.

Secteur 5 (Rocourt, Saint-Léonard, Sainte-Marguerite, Sainte-Walburge, Thier-à-Liège) :

- Sur les places Hubert Pissard et de la Solidarité, des travaux vont reprendre à partir du 24/01.

Ainsi, des mesures spécifiques de circulation seront mises en place par les services de Police :

- Les rues Fraîches, du Progrès seront accessibles aux véhicules des riverains ;
- Les places de la Solidarité et Hubert Pissard seront fermées à la circulation des véhicules ;
- Là où les aménagements le permettront, l'arrêt et le stationnement seront autorisés ;
- A proximité et aux abords de la zone de chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h.



Police de Liège



Police

- Rue Henri Vieuxtemps, des travaux débutent ce 01/24 et devraient se prolonger jusqu'à l'été 2024.

Ces aménagements consisteront en la création d'un cheminement cyclo-piéton et en l'aménagement du trottoir de la rue Henri Vieuxtemps, incluant une piste cyclable, dans son tronçon compris entre le carrefour formé avec la rue Isi Collin et le n°35.

Afin de limiter les désagréments, les travaux seront phasés. Ainsi, une première phase concernera le tronçon situé le long du complexe Naimette -Xhovémont, entre le boulevard Léon Philippet et la rue Naimette. Quant à la seconde phase, elle concernera le tronçon situé entre la rue Isi Collin et le n°35 de la rue Henri Vieuxtemps. Durant cette période, des mesures spécifiques de circulation seront mises en place par les services de Police :

- Les rues Naimette et Henri Vieuxtemps resteront ouvertes à la circulation ;
- Là où la nécessité des travaux l'imposerait, l'arrêt et le stationnement seront interdits ;
- A proximité et aux abords de la zone de chantier, la vitesse sera limitée à 30 km/h.

Chantiers d'envergure à proximité de Liège :

- Nouvelle phase de chantier N63 à Neupré. A partir du 27/11/23 pour une durée d'environ 6 mois. Durant cette phase, une voie par sens (rétrécie à une largeur de 3 mètres) est maintenue sur la N63/route du Condroz à hauteur du carrefour formé avec la route de Seraing. Les travaux se concentrent d'abord sur les voies accueillant habituellement la circulation en direction de Liège :

✓ Les usagers circulant sur la rue Bonry ne pourront pas accéder à la N63/route du Condroz via la route de Seraing, et vice-versa.

✓ Les feux du carrefour seront éteints pour fluidifier la circulation ;

✓ La route de Seraing sera réouverte ce vendredi 24 novembre fin de journée sans accès à la N63/route du Condroz.

✓ Au carrefour, il ne sera plus possible de tourner vers Rotheux, ni vers Neuville Domaine et Seraing. Le carrefour sera inaccessible depuis la rue Bonry ;

- ✓ L'accès à Rotheux s'effectuera via le rond-point des 7 Fawes et la rue du Château d'eau ;
- ✓ Les rétrécisseurs de la rue Bellaire seront enlevés durant cette période pour fluidifier le trafic, éviter les remontées de files et les embouteillages conséquents ;
- ✓ L'accès au Domaine se poursuivra via le giratoire de l'avenue de la Chevauchée ;
- ✓ L'accès aux commerces sera garanti principalement via la rue Bonry mais sans accès via la Route du Condroz.

Les dates et les détails des phases suivantes seront communiqués ultérieurement. L'ensemble du chantier sera achevé pour la fin de l'année 2024.



Police de Liège